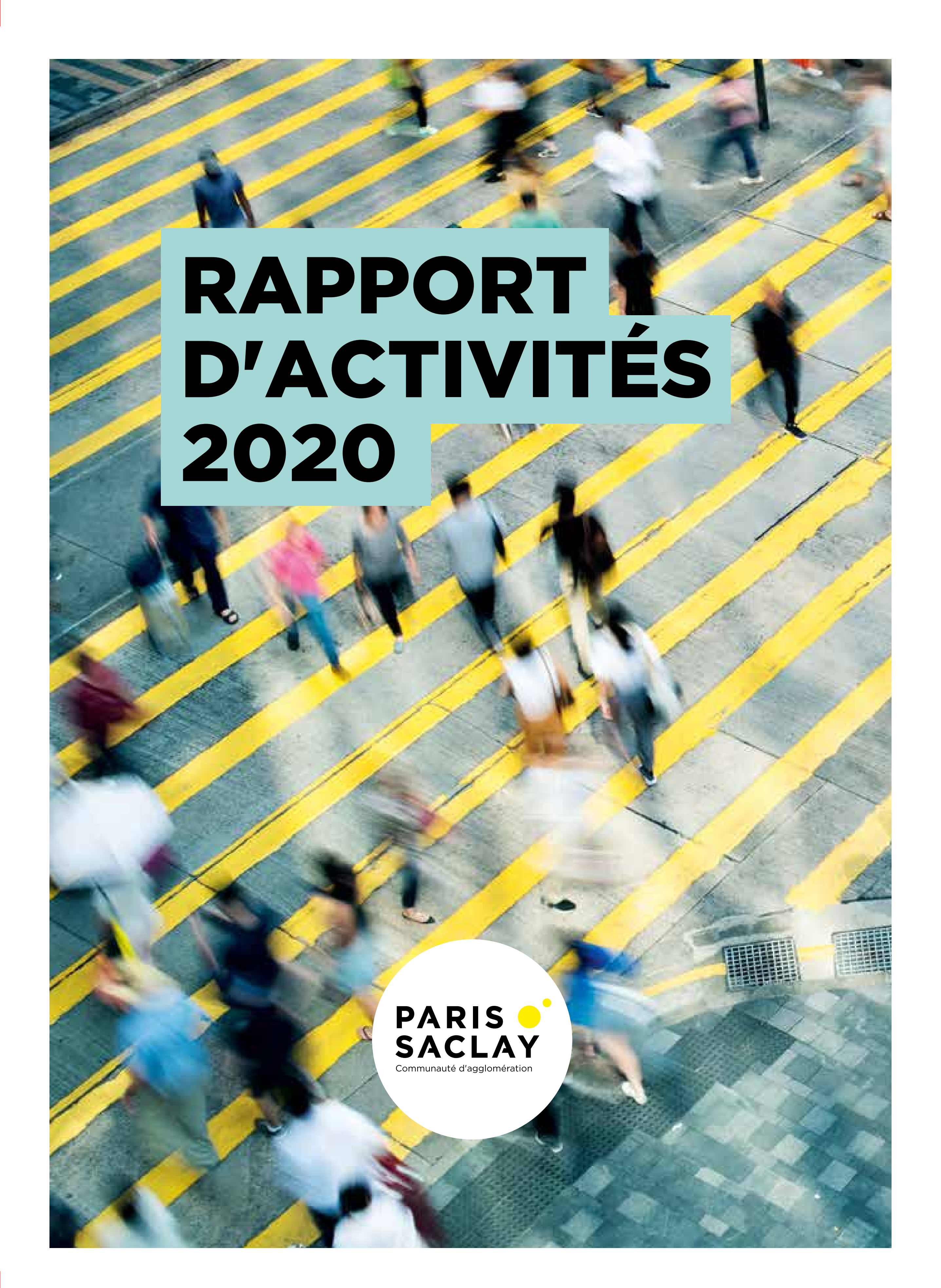

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020
PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

Ballainvilliers

Bures-sur-Yvette

Champlan

Chilly-Mazarin

Épinay-sur-Orge

Gometz-le-Châtel

Gif-sur-Yvette

Igny

La Ville du Bois

Les Ulis

Linas

Longjumeau

Marcoussis

Massy

Montlhéry

Nozay

Orsay

Palaiseau

Saclay

Saint-Aubin

Saulx-les-Chartreux

Vauhallan

Verrières-le-Buisson

Villebon-sur-Yvette

Villejust

Villiers-le-Bâcle

Wissous





2020 fut pour nous tous une année difficile, marquée par la pandémie, les confinements successifs et l'arrêt de très nombreuses activités. Une situation à bien des égards inédite, qui a impacté nombre de nos concitoyens et bousculé une partie de nos certitudes, nous imposant de nous remettre en question et de trouver rapidement des solutions opérationnelles efficaces.

L'agglomération a su s'adapter et innover, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés, notamment sur le plan économique.

Ainsi, dès le printemps 2020, nous avons mis en place un dispositif spécifique d'aide aux entreprises, associant accompagnement personnalisé et soutien financier (participation à hauteur de 3 millions d'euros au fonds régional de résilience).

Ce dispositif, nous l'avons ensuite renforcé et musclé, au profit de nos artisans et commerçants.

Pour ne citer que cet exemple, près de 600 entreprises ont pu bénéficier de l'aide au loyer adoptée à l'automne lors du deuxième confinement.

Au-delà du volet économique, tous les services de l'agglomération ont su trouver les moyens pour continuer assurer nos missions fondamentales au service des habitants et des communes.

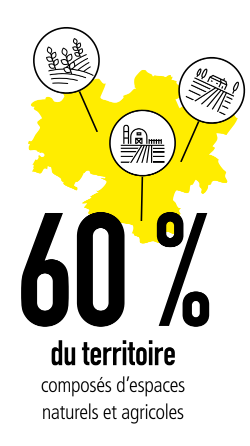
La crise a montré que nous étions capables de faire face et de maintenir le cap.

Ce rapport d'activités 2020 fait état d'un an de travail, de questionnement, d'imagination et d'action pour notre territoire et ses habitants.

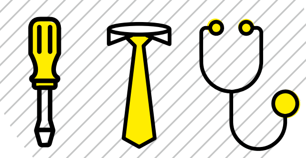
Merci aux élus et aux agents de la communauté d'agglomération Paris-Saclay d'avoir su relever tous ces défis !

Grégoire de LASTEYRIE
Président de la Communauté
Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

Paris-Saclay
EN CHIFFRES



60 %
du territoire
composés d'espaces naturels et agricoles



25 500 entreprises
dont artisans, commerçants et professions libérales

4 522 hectares



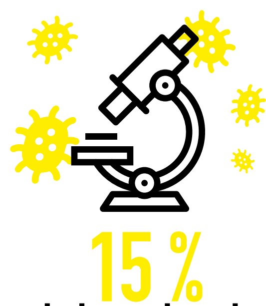
d'espaces naturels protégés



180 000 emplois salariés



73 m²
d'espaces verts
par habitant
ouverts au public

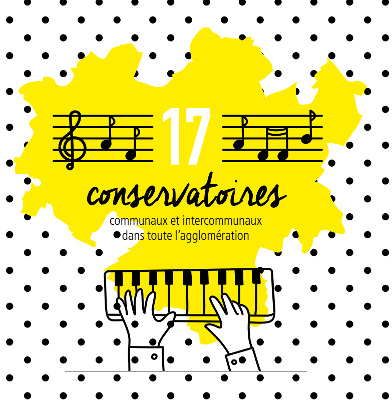


15 %
de la recherche publique et privée
sont réunis sur le cluster



1 gare TGV

MASSY ⟷ LYON
en 2 heures



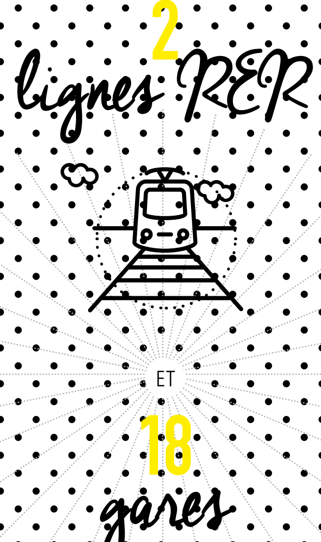
17 conservatoires
communaux et intercommunaux dans toute l'agglomération



318 308 habitants



30 médiathèques
dans les 27 communes de l'agglomération



2 lignes RER
ET
18 gares



250 km
DE VOIES cyclables



1 Opéra



DÉVE-LOP-PEMENT ÉCONO-MIQUE

De la valorisation des idées d'entreprises au développement d'une entité, de l'installation au recrutement, de la mise en réseau aux opportunités d'affaires, l'agglo propose une offre de services sur l'ensemble du parcours entrepreneurial. 2020 a été exceptionnellement difficile pour les entreprises et les commerces. Nous avons été là et avons engagé tout ce qu'il était possible de faire, pour les soutenir. Concrètement et rapidement.

Une urgence :
SOUTENIR VITE ET CONCRÈTEMENT
ENTREPRISES ET COMMERCES

2020 a été marqué par la crise sanitaire avec 2 périodes de confinement et des fermetures administratives qui ont impactées de nombreuses entreprises et commerces. Pour soutenir les acteurs économiques, artisans et commerçants du territoire, l'agglomération a très vite mis en place des dispositifs complémentaires d'aides financière et logistique.

Mars 2020 : mise en place d'une cellule de crise « spéciale entreprises »

Afin de collecter matériels et fournitures de protection pour les hôpitaux et le personnel soignant, cette cellule, composée des élus en charge du développement économique, des services développement économique et communication, a été mise en place dès le mois de mars 2020.



Création de la Cellule d'Appui Personnalisée aux Entreprises (CAPE)

Ce nouveau dispositif a été lancé le 11 mai 2020 afin d'aider le plus rapidement et pratiquement possible les acteurs économiques du territoire : opérations de phoning direct via la mise en place d'une ligne entièrement dédiée, accompagnement personnalisé, mises en contact, aide au montage de dossier pour le Fonds Résilience. La CAPE, installée dans les locaux du 30, est composée des agents du pôle Développement économique de l'agglo, de managers, de commerces municipaux et de professionnels du territoire.

3 millions pour le fonds Résilience de la Région Île-de-France

Le 7 mai 2020, les élus de la Communauté d'agglomération ont voté à l'unanimité l'adhésion au fonds Résilience avec une dotation exceptionnelle de 3 millions. Complémentaire aux aides lancées par l'État et la Région, ce fonds vise à soutenir les entreprises employant entre 0 et 20 salariés par l'octroi de prêts à taux 0. L'agglomération Paris-Saclay est la collectivité francilienne ayant injecté la dotation la plus conséquente.

FRANCE RELANCE

Contribution à la diffusion du plan de relance

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay et les services de l'État ont organisé une conférence de présentation des différents principaux dispositifs mis en place pour protéger et accompagner les entreprises dans la relance, jeudi 15 octobre à CentraleSupélec. Une centaine d'entreprises a participé à ce rendez-vous.



Digitalisation des commerces et création d'une market Place

Financement de la création d'une plateforme e-commerce : Paris-Saclay boutiques. Double objectif : pallier numériquement la fermeture administrative des commerces et accélérer la transition numérique des commerçants. Paris-Saclay boutiques offre une visibilité aux commerces de proximité, contribue aux circuits courts et à l'achat 100% proximité. Elle étend les zones de chalandise à l'ensemble du territoire, procure une nouvelle clientèle et accompagne durablement les commerces dans leur stratégie de développement. La mise en ligne des premiers produits et commerces a été réalisée en décembre 2020 avec l'entreprise française Wishibam pour un lancement prévu courant janvier 2021.





Signature de la charte « Consommez local, Consommez artisanal » avec la CMA

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay réaffirme son soutien aux activités artisanales en signant la charte de proximité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat "Consommez local, Consommez artisanal" à destination du grand public et des consommateurs. Un engagement pour promouvoir les actions et activités artisanales sur le territoire. L'agglo est la première collectivité essonnienne à signer la convention.

Création et diffusion de webinaires d'aides aux entreprises et à l'entreprenariat

Mise en ligne de 9 conférences/ateliers pour accompagner les entrepreneurs dans la sortie de crise : (trésorerie « sortie de crise », « reboostez mon activité », « confinement et hyper-connexion », « plan de relance »)…

Lancement du partenariat avec la CCI de l'Essonne

Accompagnement gratuit pour sensibiliser et familiariser les commerçants aux outils digitaux et favoriser le développement de la vente complémentaire en ligne.

Des vélos-cargo électriques fournis aux communes. Des jobs à la clé ?

Acquisition de 27 vélos-cargos électriques pour pallier les problématiques de livraisons de proximité. Remis aux communes, qui en assurent la gestion, ces vélos-cargos sont entièrement équipés. L'occasion de création d'emplois ou jobs étudiants pour assurer les livraisons (collaboration avec les missions locales et Local'emploi).



Mobilisation d'un fonds exceptionnel d'aide aux loyers

Mise en place lors du 2e confinement, la subvention s'adresse aux activités commerciales impactées par les fermetures administratives, en situation régulière et dont le siège de l'établissement est sur le territoire de l'agglomération. Un principe : simplicité et rapidité, seules quelques pièces justificatives sont demandées. L'aide au loyer est une subvention de l'agglomération cumulable sur une période de 2 mois : 800 € pour les établissements commerciaux fermés, et jusqu'à 1000 € pour les structures type bars, restaurants ou espaces sportifs et de loisirs. (NB : la décision a été prise fin 2020 de la reconduire en anticipation du 3e confinement)

454

ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE AUX LOYERS POUR

541 589 €

au 31/12/2020



Accompagner
LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Donner les moyens aux créateurs d'entreprise de concrétiser leur projet est une mission forte de l'agglo. Malgré le contexte morose de cette année de crise, l'accompagnement et le soutien aux futurs entrepreneurs a été maintenu.

Maintien de l'ouverture du coworking le 30

Maintien de l'activité au 30 à Massy. Création en interne du groupe « le débrief du 30 » (communauté de coworkers pour échanger sur le quotidien du dirigeant). L'équipement est resté ouvert, avec l'application de règles sanitaires strictes, afin de garantir aux jeunes créateurs, auto-entrepreneurs étudiants, salariés ou indépendants la poursuite de leur activité. En parallèle, suivi des travaux de réalisation du futur espace de coworking, à Orsay, sur le Plateau de Saclay, au sein du futur siège de la Communauté d'agglomération : Le 21 au… 21 rue Jean Rostand. (Ouverture prévue 3e trimestre 2021).

TECHINNOV 2020

Le 27 février, l'Agglo Paris-Saclay participait à la 14e édition de TECHINNOV et accompagnait 6 startups du territoire. Une quarantaine de rendez-vous d'affaires ont été réalisés. Ils ont permis aux startups invitées de développer leur visibilité et des opportunités de business.





Concours d'idées 2020

Une 6e édition quelque peu bouleversée par le distanciel, mais maintenue. Ce concours vise à valoriser l'esprit d'entreprendre, favoriser l'émergence d'idées nouvelles et faciliter la création et la pérennité de nouveaux projets d'entreprises sur le territoire. 85 dossiers ont été reçus et 6 lauréats récompensés par une dotation de 2 000 €, 6 mois gratuits en coworking, un IPad et l'opportunité d'un accompagnement personnalisé.

Ateliers de sensibilisation sur l'immobilier d'entreprises

L'agglo accompagne les jeunes entrepreneurs ou startupers qui sortent des pépinières dans leur recherche de local. Démarches, conseils et sensibilisation aux nouvelles mesures d'économie d'énergie (décret de rénovation tertiaire / loi de transition énergétique). Un atelier initié avec le service transition énergétique.

Les rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond d'Orly-Paris

Organisés le 15 octobre 2020 à Athis-Mons, avec le soutien de la Région, les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond d'Orly - Paris sont l'événement interdépartemental phare de la création d'entreprise du Sud francilien. L'agglomération y a animé un atelier « étude de marché ».

Renforcer L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le dynamisme économique d'un territoire dépend de son attractivité. En 2020, de nombreuses actions ont encore été menées pour attirer et favoriser l'installation de nouvelles entreprises. C'est un gage d'emploi et de développement d'un territoire. Accompagnement, orientation, accueil et valorisation des parcs d'activités sont au cœur du dispositif.



Signalétique des parcs d'activités

L'agglomération a mis en place un programme d'équipement des parcs d'activités communautaires avec un jalonnement routier complet et une gamme de mobilier de signalétique : totems d'entrée, relais d'informations services, panneaux de guidage et d'adressage. Ce projet se développe en plusieurs phases et s'est poursuivi en 2020 sur les parcs d'activités d'Igny, Palaiseau et Gometz-le-châtel.



Lancement d'un observatoire économique et fiscal

Afin de disposer d'indicateurs temps réel sur l'économie du territoire, suivre l'évolution du développement économique local et se donner les moyens d'une prospective pertinente, l'agglomération s'est doté d'un outil numérique innovant. L'Observatoire économique et fiscal est un atout considérable dans la stratégie de développement économique et dans le ciblage des aides aux entreprises. Il permet notamment d'identifier et qualifier les entreprises, les locaux disponibles et les offres d'emplois, de surveiller l'actualité économique et d'analyser le tissu économique.
C'est un outil précieux pour les communes, mis à disposition par l'agglomération. Les indicateurs fournis et la puissance des requêtes possibles en font une plateforme de données performante en amont des projets, études et afin d'affiner l'action publique économique de proximité ou à plus large échelle.
L'Observatoire développé par l'agglo a été récompensé du Prix innovation des 4es trophées « Open Data pour les territoires » décerné le 14 novembre 2020.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Accompagnement des projets d'installation

Le service implantation de l'agglomération promeut le territoire et accompagne les entreprises dans leur projet d'installation (mise en relation avec les acteurs du marché de l'immobilier). En 2020, une entité d'un grand groupe pharmaceutique suisse a choisi Courtabœuf Paris-Saclay Park pour implanter son nouveau siège européen.

Modernisation des parcs d'activités Paris-Saclay

Les Ulis, Villebon, Villejust et Courtabœuf : l'agglomération travaille sur un projet de développement économique sur le secteur dit « Orme à Moineaux » et a engagé une procédure de mise en compatibilité du PLU en lien avec la commune des Ulis. Le 16 septembre 2020, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, l'agglomération a inauguré les nouvelles pistes cyclables du parc en invitant les salariés du site à les tester.

Champlan : l'agglomération accompagne la commune dans le montage d'un projet de parc d'activités sur une superficie de 30 hectares, à proximité immédiate de la future station T12 « Pré de Paris ». Une zone d'aménagement différée a ainsi été instaurée, avec la signature d'une convention d'intervention foncière avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France. Parrallèlement, l'agglomération réalise les études préopérationnelles nécessaires à ce projet. Ce dernier a été retenu dans l'appel à candidature « territoire d'Innovation de Grande Ambition » portée par la Région Île-de-France

Chilly-Mazarin « La Vigne aux Loups » : création en 2020 de deux bassins de rétention (rue de l'industrie et rue Denis Papin) et aménagement du chemin piéton d'accès à la gare RER C de Chilly-Mazarin.

Les parcs d'activités d'Igny et de Palaiseau nécessitent un réaménagement complet des espaces publics afin d'améliorer leur attractivité : favoriser l'implantation des entreprises et la qualité de vie des salariés et usagers du parc. Des études opérationnelles de maitrise d'œuvre ont été engagées pour définir un programme de travaux, en concertation avec les entreprises installées.

Verrières-le-Buisson : l'agglomération accompagne la commune dans la mutation de ses parcs d'activités vers des quartiers mixtes par l'intégration de logement. Elle est ainsi cosignataire avec la mairie d'une convention d'intervention foncière avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France.



MOBILITÉS

Au cœur de la qualité de vie des habitants et de l’attractivité du territoire, les transports sont un volet essentiel de l’action communautaire. En lien avec les autorités régionales compétentes, l’agglomération agit pour faciliter les déplacements, l’accès aux pôles d’emploi, aux gares et aux infrastructures de circulations douces et aux services. L’agglomération poursuit ses efforts et son soutien pour l’intermodalité des moyens de transport et développe de nombreuses actions pour conjuguer mobilité et environnement.

Favoriser la mixité DES MODES DE **TRANSPORTS**

Donner les moyens d'usage à toutes les mobilités. Viser à réduire les plus polluantes et à développer les circulations douces, tout en prenant en compte les contraintes et les besoins des usagers. C'est cette mixité que vise le développement de l'intermodalité sur notre territoire. Offrir des espaces de transition entre les différents moyens de transports pour des déplacements plus agiles, plus actifs.

Gare routière de Massy-Palaiseau

Face à la saturation de la gare routière de Massy-Palaiseau, la SEM Paris-Sud Aménagement, par délégation de l'agglomération et de la commune de Massy, a été mandatée pour piloter les études de reconfiguration de la gare routière. Elle permettra d'accueillir plus de bus, dans des conditions de sécurité accrues. L'année 2020 a été marquée par l'achèvement de la phase études de projet et le lancement des marchés de travaux.



Études de pôles gares ligne 18

Les études de pôles pilotées par l'agglomération sur les futures gares du Grand Paris Express, se poursuivent en 2020.

Étude de circulation sur la rue de Versailles (Orsay)

La rue de Versailles représente l'un des principaux axes de la liaison plateau-vallée. La future expérimentation du terminus partiel de la ligne 91.06 à la gare routière du Guichet (envisagé courant 2022) nécessite d'analyser son impact sur cette voirie communale. Une étude de circulation a été lancée début 2020.

Optimiser et développer LE RÉSEAU **DE BUS**

La Communauté d'agglomération participe à l'organisation des transports en commun, comme interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités. Sur les 74 lignes de bus qui irriguent le territoire, 33 d'entre elles sont cofinancées par l'agglomération. Elle gère et finance par ailleurs 16 lignes de navettes gratuites.



Étude sur la création d'une station « Pileu » du T12 express

Le Tram 12 express reliera en 2023 Massy-Palaiseau à Evry-Courcouronnes. Le développement du quartier de Vilgénis permet d'envisager la création d'une nouvelle station au niveau du ring du Pileu. L'agglomération a financé une étude qui s'est achevée en novembre 2020.



Des lignes de bus renforcées

Janvier 2020 : la ligne de bus DM17B devient la ligne 17 **:** en reliant gares RER C d'Épinay-sur-Orge et RER B d'Orsay-Le Guichet et en desservant les grand pôles d'activités, elle devient une liaison structurante Est-Ouest. Renforcement également de la ligne 15, les samedis, avec des bus toutes les 30 minutes en journée pour se déplacer entre Massy, Igny, Bièvres, Clamart et Vélizy.

Septembre 2020 : la ligne 9 est optimisée afin d'offrir un passage toutes les 5 minutes entre la gare du Guichet et le Plateau de Saclay en heures de pointe et un passage toutes les 10 minutes depuis Orsay et Les Ulis vers le Plateau de Saclay. En parallèle, les lignes DM151 - Porte d'Étampes (Arpajon) / Porte d'Orléans, et DM153 Porte d'Étampes (Arpajon) / gare de Massy, bénéficient d'horaires supplémentaires pour répondre aux besoins des habitants. Une nouvelle ligne DM154 est mise en place aux heures de pointe avec un trajet express sur la RN20 et l'A10 vers Porte d'Orléans.

Novembre 2020 : la ligne DM10 qui relie la gare d'Orsay à Marcoussis bénéficie d'un prolongement de certaines de ses courses et offre ainsi 6 courses supplémentaires aux habitants du quartier du Chêne Rond à Marcoussis.



33
lignes de bus
CONVENTIONNÉES ET FINANCÉES PAR L'AGGLO
À HAUTEUR DE
33 MILLIONS D'EUROS

Poursuite des mises aux normes PMR des arrêts de bus

Les arrêts de bus de la ligne 2 à Villebon-sur-Yvette, de la ligne 3 à Orsay et Bures-sur-Yvette, des lignes 7 et 9 à Orsay et du pôle bus de l'Yvette à Orsay ont été mis aux normes accessibilité en 2020.

Le Noctilien arrive sur le Plateau de Saclay

Décembre 2020 : le Noctilien N63 rejoint le Plateau de Saclay avec un bus toutes les 30 min les nuits du lundi au vendredi et toutes les 20 min les nuits du week-end. 7 arrêts supplémentaires sont créés pour mieux desservir les quartiers de la Mesure et Camille Claudel à Palaiseau ainsi que le campus de l'École polytechnique.

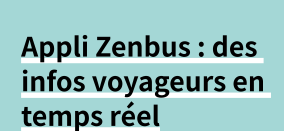


Confinement 1 : une offre adaptée mais maintenue

Dès le mois de mars 2020, l'offre des lignes régulières est réduite en raison des baisses importantes de fréquentation. Des mesures sanitaires sont immédiatement déployées : montée par la porte arrière, ticket par SMS, désinfection des véhicules, etc.
En concertation avec les villes, les horaires des Navettes de l'agglo ont été adaptés du 30 mars au 10 mai 2020. Chronopro, le service de transport à la demande, évolue également pour desservir au mieux le Parc d'activités de Courtabœuf durant la période du premier confinement.
Pour s'adapter au plus près des besoins inédits de déplacements en cette période de crise, l'agglo poursuit sa collaboration avec l'entreprise Wever et lance une plateforme de diagnostic en temps réel. Les usagers y déclarent leurs déplacements, les points noirs comme les valeurs ajoutées. Indispensable pour adapter l'offre de service puis anticiper le déconfinement.



16
navettes
GÉRÉES DIRECTEMENT PAR L'AGGLO
À HAUTEUR DE
2 MILLIONS D'EUROS/AN



Appli Zenbus : des infos voyageurs en temps réel

Après les Navettes de l'Agglo, Zenbus s'est déployé début 2020 sur les lignes 10, 11, 12 et 13 qui desservent Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Les Ulis, Orsay, Saclay, Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle.
Zenbus est une application smartphone et web gratuite qui permet aux voyageurs de localiser en temps réel leur bus et de connaître précisément l'horaire de passage.

De nouveaux arrêts de bus aménagés

Sur demande des communes, l'agglomération a lancé un marché de maîtrise d'œuvre visant la création de quatre nouveaux arrêts de bus sur la commune de Nozay pour desservir une maison médicale et sur la commune de Villebon-sur-Yvette, pour la desserte d'un nouvel EPHAD.

La Navette de l'agglo s'étoffe à La Ville du Bois

La Navette offre de nouveaux circuits depuis le 6 janvier 2020, permettant d'améliorer la desserte de proximité dans la commune, en complémentarité avec la ligne 17.

Fluidifier LES DÉPLACEMENTS

En charge de la gestion et l'entretien de la voirie pour 17 communes, la Communauté d'agglomération est également engagée dans tous les grands projets d'aménagements routiers et urbains.



Réaménagement du ring du Pileu

L'agglomération, en partenariat avec les villes d'Igny, Massy, Palaiseau et en concertation avec les habitants et usagers, a entrepris de réaménager le rond-point du Pileu. En août 2020, des travaux ont eu lieu pour lancer une phase d'expérimentation. Les usagers ont pu tester les nouveaux aménagements pendant 2 mois avant de donner leur avis.

RN20 : conduite de 2 études urbaines et de mobilité

Pour mettre en œuvre le Plan directeur de la RN20 porté par le syndicat mixte de la RN20, l'agglomération conduit deux études sur des secteurs prioritaires à enjeux. L'une pour la réalisation d'un boulevard urbain sur la RN20 concerne Linas. La 2e concerne Ballainvilliers, La Ville du Bois et Longpont-sur-Orge. Les collectivités concernées sont fédérées autour d'un projet commun en faveur d'un boulevard urbain pacifié et animé, un habitat de qualité protégé des nuisances ainsi que des espaces et équipements publics dynamisants.

Favoriser LES CIRCULATIONS DOUCES

L'agglomération contribue au développement des solutions alternatives à la voiture, en complément des moyens de transports en commun habituels. Pistes cyclables, stationnement vélo, axes temporaires etc. : autant d'actions que porte l'Agglo, avec ses partenaires, pour répondre à l'impérieux besoin de conjuguer mobilité et environnement.

5 PARCS À VÉLO

186 PLACES SÉCURISÉES POUR LES ABONNÉS

Poursuite du schéma directeur des circulations douces : aménagements créés

Création d'aménagements cyclables prévus au schéma directeur communautaire et dans le plan pluriannuel d'investissement cyclable : liaisons piéton-cycle Plateau-Vallée (convention EPAPS), aménagement d'un escalier et chemin piéton au sein de l'université d'Orsay. Le 16 septembre 2020, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, l'agglomération a inauguré l'aménagement de 3 nouveaux kms de pistes cyclables du Parc d'activités de Courtabœuf.

Donner les moyens de passer au vélo : création de parcs sécurisés

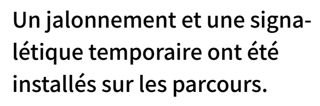
5 parcs à vélos sécurisés ont été installés aux abords des gares RER B de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Massy, Orsay le Guichet et Palaiseau Lozère. Ces espaces sont accessibles sur abonnement et sécurisés par un code. Ils facilitent la mixité des modes de déplacements (vélo/RER) et rassurent les propriétaires de cycles.
Chaque parc propose à l'intérieur des prises de recharge électrique, et une pompe de gonflage en accès libre à l'extérieur.





Crise sanitaire : 3 axes cyclables temporaires ouverts en quelques semaines

Dès le printemps 2020, en pleine crise sanitaire, les pôles mobilités, espaces publics, infrastructures et circulations douces se sont mobilisés, avec les communes, pour identifier, tester et ouvrir des axes cyclables temporaires.
Une réponse à la nécessité de distanciation sociale et de limitation des mobilités partagées. 3 axes cyclables ont été identifiés et co-construits avec les villes et les associations vélos du territoire durant les mois de mai et juin 2020. Les premiers aménagements ont été réalisés en juillet et se sont poursuivis depuis, testés par les maires des communes concernées.
Les axes ont permis de garantir, de façon temporaire et/ou expérimentale, une continuité entre bassins de vie, jusqu'à la Coulée verte et Paris !
Un jalonnement et une signalétique temporaire ont été installés sur les parcours.



Sensibilisation à la pratique du vélo

Convention de partenariat avec l'association « La Collective » qui regroupe notamment SoliCycles, un atelier d'insertion aux Ulis et la Recyclerie sportive de Massy.

Organisation et animations d'ateliers vélos dans les villes, en gares, auprès de certaines entreprises et lors d'événements publics (Semaine de la mobilité, forum Parlons Vélo, fêtes municipales, etc.).

Évaluation de la pratique cyclable

Entretien des pistes de circulations douces

La politique d'entretien des axes de circulations douces est en cours de définition. Les pistes cyclables de la N118 et du tour du Plateau de Saclay sont entretenues par l'agglomération.



+20% D'USAGERS EN VÉLO EN 2020 PAR RAPPORT À 2019*

*Chiffre : association Vélo & Territoires, entre janvier et mai 2020

Citoyens acteurs de leurs mobilités :

ÉVALUER ET AVANCER ENSEMBLE

C'est en connaissant les besoins des usagers que l'on déploie un service pertinent et adapté. C'est cette conviction qui anime la démarche communautaire, engagée avec Wever. Via une plateforme contributive de diagnostic des usages, habitants, salariés et agents contribuent à l'ajustement des politiques publiques en matière de mobilités. C'est aussi un outil puissant pour analyser le potentiel de changement des comportements et favoriser la nécessaire transition écologique.





Un diagnostic mobilités dans les parcs d'activités

En 2020, l'agglomération a poursuivi le déploiement de la solution maMob' dans le parc d'activités de Courtabœuf. Dans le contexte de rénovation de la zone, il s'agissait d'identifier les pratiques et besoins de mobilités des usagers. Le diagnostic mobilités lancé en novembre 2019 a fait l'objet d'une restitution aux entreprises en février 2020. Des premières pistes ont été présentées aux entreprises en septembre 2020, de même que de nouveaux aménagements cyclables. La solution maMob' a ensuite été déployée dans les parcs d'activités d'Igny en février et de Palaiseau en novembre 2020.

Un plan de mobilités pour les agents de la Communauté d'agglomération

La réalisation d'un plan de mobilités (PDM) est une obligation légale pour les administrations franciliennes comptant plus de 100 agents sur un seul site. S'inscrivant dans le cadre de son Plan Climat (Services exemplaires et démarche agglo écoresponsable), l'agglomération s'est approprié, en septembre 2020, le dispositif maMob pour la réalisation du diagnostic mobilité de ses agents, élus et visiteurs. Les données sont en cours de traitement et devraient déboucher sur un plan d'action en 2021 (fiches voyageurs personnalisées afin de promouvoir des déplacements plus vertueux).





AMÉ-NAGE-MENT

Accompagner le développement économique et urbain, tout en conservant un cadre de vie privilégié et équilibré, c'est un enjeu stratégique de notre territoire. Pour répondre aux besoins de logements et accueillir de nouvelles activités, l'agglo privilégie une densification autour des pôles d'échanges, gares et pôles de mobilité, afin de préserver ailleurs les espaces naturels et agricoles.

Accompagner

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay se positionne comme un acteur engagé au service d'un aménagement intelligent et durable pour l'ensemble de son territoire. Des enjeux du cluster à ceux de l'habitat et de l'environnement, l'agglo poursuit son action de développement territorial responsable, co-construit et ambitieux.

Zones d'aménagement concertées : les concrétisations en 2020

ZAC du quartier de l'École polytechnique : la consultation pour la réalisation du projet «Le Central» a été relancée. Située en cœur de quartier, cette opération d'envergure est destinée à accueillir une programmation dédiée au logement familial, à l'activité économique, à la restauration universitaire et aux commerces et services. Cette année a été également consacrée à la réalisation du schéma directeur de l'Institut Polytechnique de Paris, dont l'objet est d'organiser le futur de l'établissement (achèvement mi 2021). Deux résidences étudiantes (305 et 264 lits) ont été livrées au cours de l'année dont l'une comporte un parking-silo public de 425 places. La place Marguerite Perey, située au pied des commerces récemment ouverts et en face de la future gare de la ligne 18, a été achevée. Une première phase de rétrocession d'espaces publics a été réalisée en octobre 2020.

ZAC de Moulon : l'année 2020 a été marquée par l'ouverture à la rentrée, de l'École Normale Supérieure (ENS) Paris-Saclay, 2e grand établissement à rejoindre le quartier de Moulon après Centrale Supélec en 2017. L'offre d'hébergement étudiant s'est également élargie avec l'ouverture d'une nouvelle résidence privée de 283 lits, en plein cœur du quartier. C'est là également que les premiers équipements publics, commerces et services de proximité, ont ouvert leurs portes, donnant vie à ce nouveau quartier de Gif-sur-Yvette.
Parallèlement, les espaces publics adjacents ont pris forme, avec des revêtements, des plantations et des mobiliers, dont une grande aire de jeux, qui contribuent à la qualité et à l'usage des lieux.

ZAC de Corbeville : les procédures règlementaires pour cette 3e opération de développement en frange Sud du plateau ont été achevées, permettant d'entrer en phase opérationnelle à l'Est du quartier. La conception urbaine a été précisée, avec des objectifs environnementaux forts et une large place accordée au végétal. Les projets architecturaux des deux premiers équipements majeurs du quartier ont été retenus : l'hôpital Nord-Essonne et le complexe sportif universitaire. La réflexion multi-acteurs dont l'INRAE, a permis d'esquisser le projet d'une plateforme agricole expérimentale, en lisière Nord du quartier.
Enfin la destruction de la friche économique du domaine de Corbeville a ouvert la réflexion sur le futur du site, et son lien avec la vallée.

Christ de Saclay : une polarité en devenir

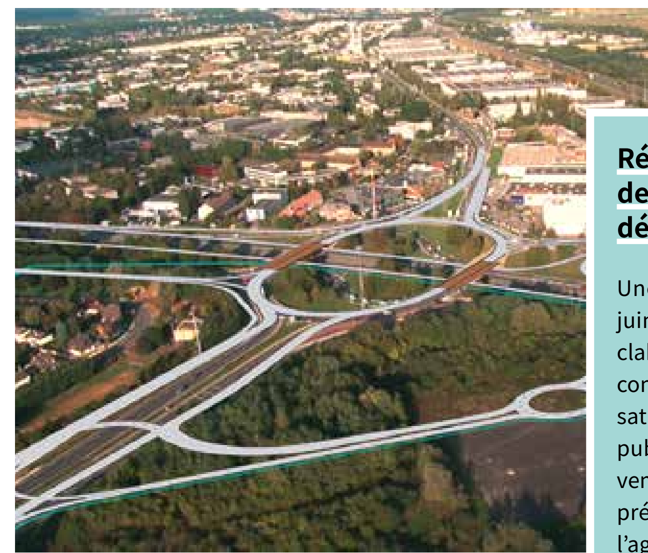
L'arrivée d'une gare de la ligne 18 du Grand-Paris Express au Christ de Saclay en 2026, est une opportunité pour faire évoluer ce site. Une étude de faisabilité d'une opération d'aménagement sur ce site et ses abords a été engagée en 2020, en articulation avec le travail en cours sur la conception du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) autour de la future gare. Ces réflexions associent la commune, l'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, ainsi que le CEA, le département de l'Essonne, Île-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris (SGP).

Projet partenarial d'aménagement (PPA) pour le Grand Orly

Deux communes de l'agglomération, Chilly-Mazarin et Wissous, font partie du périmètre du PPA Grand Orly. La Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'inscrit à ce titre pleinement sur ce projet. Le contrat de projet partenarial d'aménagement Grand Orly a été signé en mars 2020.



Future station de la ligne 18 du Christ de Saclay



Réaménagement du ring de Courtabœuf (projet départemental)

Une 1re phase de travaux s'est déroulée de juin à septembre 2020 : création de pistes cyclables, d'une liaison douce entre le Ring et les commerces, d'un nouvel arrêt de bus et sécurisation des piétons. Une nouvelle concertation publique a été menée entre septembre et novembre 2020, sur la seconde phase des travaux prévus en 2021. Le sujet est suivi de près par l'agglomération et la ville de Saclay.

SUIVI DU PROJET *Campus urbain*

Les services de l'agglomération suivent les grands projets du Campus urbain aux côtés de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) et du département de l'Essonne.



Des liaisons douces pour relier plateau et vallée

La réalisation des liaisons plateau-vallée s'est poursuivie, avec la réhabilitation du cheminement piétonnier entre l'Yvette et la rue de Chevreuse, à travers le campus-vallée de l'université Paris-Saclay, sur la commune d'Orsay.

Donner vie aux espaces publics des quartiers de Moulon et de l'École polytechnique

Lancés par les l'EPAPS, les premiers marchés d'activation des espaces publics du campus urbain, au sein des deux quartiers ont été attribués à la fin de l'année avec un objectif commun : donner aux espaces publics une véritable dimension de lieux collectifs, de partage et d'animation.

Des voies dédiées aux transports en commun le long de la RN 118

À la suite de la consultation internationale «Routes du futur» pilotée par le Forum Métropolitain, la réflexion visant à créer des voies dédiées au transport en commun sur la RN 118, a été poursuivie en constituant une gouvernance locale : agglomération Paris-Saclay et Versailles-Grand-Parc, département de l'Essonne et EPAPS. Ces acteurs ont décidé de confier la coordination des travaux de réflexion à l'Institut Paris Région (ex IAURIF).



Transfert des espaces publics aux communes et agglomération

Les actions préalables au transfert aux collectivités (communes et agglomération) des premiers espaces publics et réseaux des quartiers de Moulon et de l'École polytechnique ont été réalisées. Il s'agit de voiries et de leurs accotements, de réseaux, de grands espaces verts ou minéraux, d'ouvrages hydrauliques et de milieux naturels humides associés.
La première phase de ce transfert est devenue effective à l'automne 2020 pour le quartier de l'École polytechnique; elle reste à conclure pour le quartier de Moulon.

AMÉNAGER DES *quartiers urbains*



Quartier Camille Claudel

La concession d'aménagement passée avec la SEM Paris-Saclay Aménagement a été prorogée jusqu'en février 2027, afin de prendre en considération l'impact des travaux de la ligne 18 sur le secteur. Ce délai permettra de stabiliser les études urbaines au regard de la réalisation effective de la gare, attendue aux abords du quartier Camille Claudel.

Protéger L'AGRICULTURE

La proximité du tissu urbain représente un atout pour l'agriculture, qui dispose d'un fort potentiel de développement de ses circuits de commercialisation de proximité. Dans un contexte de pression urbaine et d'évolution rapide, la Communauté d'agglomération souhaite protéger l'agriculture, préserver ce paysage varié et de qualité et le mettre en valeur.



Conventions partenariales

En 2020, les conventions partenariales se poursuivent auprès de 5 partenaires : la couveuse d'activités «Les Champs des Possibles», les Potagers de Marcoussis, les Jardins de Cocagne de Limon ainsi que les associations Terre et Cité et le Triangle Vert. Ce partenariat prend la forme d'une aide attribuée pour la mise en œuvre d'actions relatives à la préservation et au développement de l'agriculture péri-urbaine.



Soutien à l'activité agricole

Attribution d'une aide exceptionnelle à la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) des Biopotes pour leur projet de hangar agricole sur la commune de Saulx-les-Chartreux.

Attribution d'une aide à l'association Terre et Cité pour la réalisation d'une étude paysagère en vue de l'implantation de haies agricoles. Cette aide s'inscrit dans le cadre du soutien financier à des projets du programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de l'Économie Rurale)

Soutien à la préservation des terres agricoles

Renouvellement de l'adhésion aux associations Terre et Cité et Triangle Vert.

Entretenir et aménager LA VOIRIE ET L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Entretien et aménagement de l'espace public communautaire

Il concerne 17 communes, soit environ 640 km de voirie, 24 000 points lumineux d'éclairage public, 300 carrefours à feux, les espaces verts, la propreté…

Voirie et équipement

13,1 M€ AMÉNAGEMENT

2 M€ ENTRETIEN

Espaces verts

0,1 M€ AMÉNAGEMENT

2,3 M€ ENTRETIEN

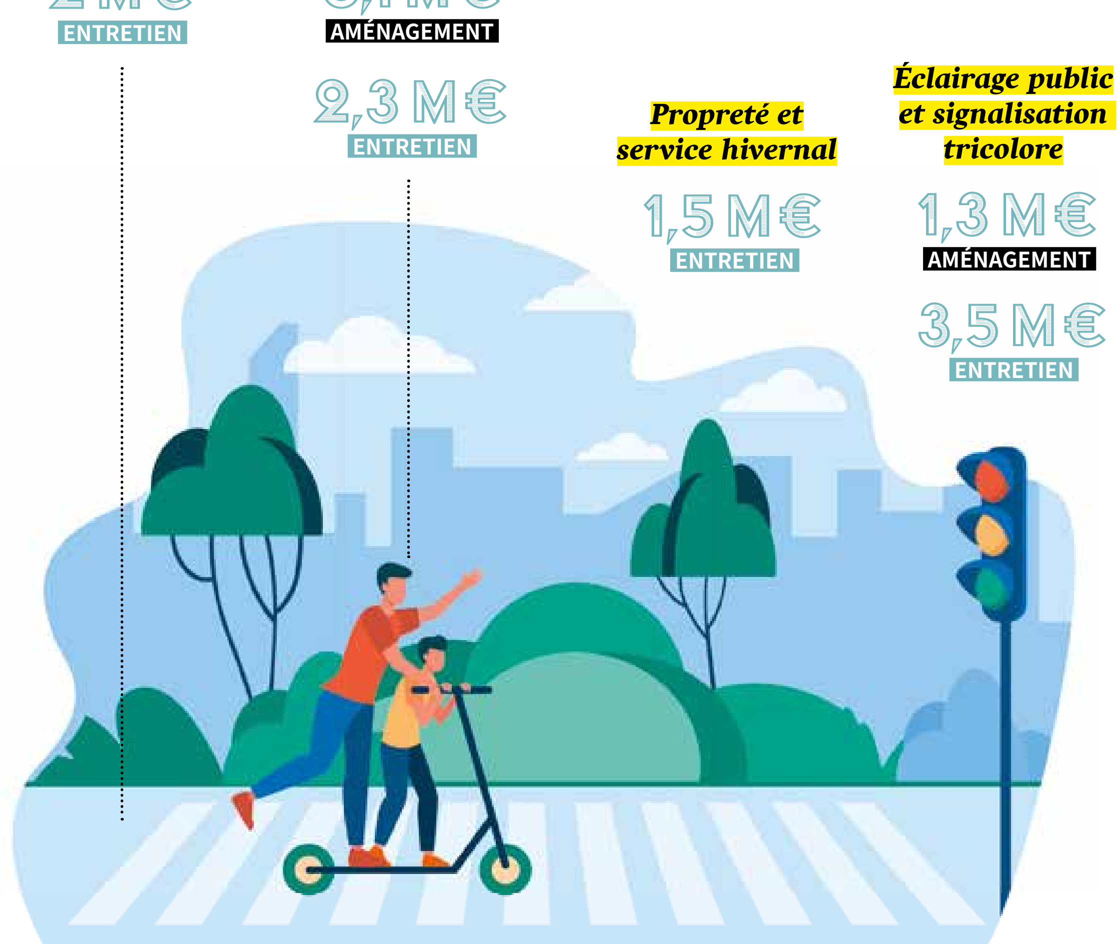
Propreté et service hivernal

1,5 M€ ENTRETIEN

Éclairage public et signalisation tricolore

1,3 M€ AMÉNAGEMENT

3,5 M€ ENTRETIEN





Aménager les parcs d'activités :

Courtabœuf : poursuite du **réaménagement de l'axe nord** (avenue Canada, avenue du Québec) aux Ulis et à Villebon-sur-Yvette.

Création d'un parking poids lourds avenue de la Baltique à Villebon-sur-Yvette.

Mise en œuvre de **nouveaux tapis** avenue du pacifique, avenue des Andes, avenue de la Baltique à Villebon-sur-Yvette.

Aménagement de trottoirs PMR avenue de Norvège à Villebon-sur -Yvette et rue de la Réunion aux Ulis.

Création d'une piste cyclable avenue de Norvège à Villebon-sur-Yvette.

Création d'un trottoir avenue de l'Océanie entre avenue des Andes et Panama aux Ulis.

Aménagement d'un éclairage destiné aux circulations actives le long de la RD 118 et avenue du Cap Horn (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust).

Création d'une circulation douce avenue du Cap Horn aux Ulis.

Reconstruction de la structure de voirie de la rue Hélène Boucher à La Butte aux Bergers (Chilly-Mazarin)

Entretien de l'espace public des parcs d'activités

En plus de l'espace public géré dans le cadre de la compétence voirie, la Communauté d'agglomération assure également la gestion et l'entretien de 8 parcs d'activités sur les communes de Chilly-Mazarin, Wissous, ainsi que les parcs de La Vigne aux Loups (Longjumeau, Chilly-Mazarin) et de Courtabœuf.

COURTABOEUF
UN AXE COMPLET REQUALIFIÉ







La prise en compte de l'urgence écologique est et restera une condition incontournable de notre action publique. Être exemplaires, concrets, pragmatiques et ambitieux, avec les habitants et les acteurs publics, privés et associatifs du territoire. L'agglomération appuie sa dynamique sur son Plan Climat Air Énergie territorial adopté en juin 2019.

TRANSI-TION ÉCOLO-GIQUE

Plan climat
DÉJÀ DES **ACTIONS APPLIQUÉES**

Actions 1 et 116 du PCAET
Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments tertiaires

Le décret tertiaire impose une réduction des consommations d'énergie de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 aux bâtiments tertiaires de plus de 1000 m².
En 2020, l'agglomération poursuit la sensibilisation des communes à la performance énergétique des bâtiments communaux en animant des groupes de travail avec leurs représentants. Elle a également bénéficié du projet ACTEE CEDRE, dont elle et 3 communes (Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel, Orsay) sont lauréates et qui permet un financement d'actions d'ingénierie dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Une réunion de sensibilisation a, par ailleurs, été réalisée auprès des entreprises.

Action 9 du PCAET
Programme SOLEIL, des solutions techniques ou financières pour les ménages en précarité

En lien avec le Programme Local de l'Habitat, l'agglomération accompagne les ménages en difficultés financières sur la baisse de leur facture énergétique et l'amélioration de leur confort de vie. Cette action se traduit par la mise en œuvre d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, appelé programme SOLEIL, en partenariat avec l'ALEC Ouest Essonne, qui mobilise les Centres Communaux d'Action Sociale et d'autres acteurs locaux. Le programme consiste à identifier les ménages concernés par la précarité énergétique, puis à réaliser un diagnostic à leur domicile, afin de leur proposer des solutions techniques ou financières. 56 ménages ont bénéficié d'un accompagnement complet en 2020.

Action 12 du PCAET
Accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique

L'agglomération porte une mission d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique de leur logement. Elle a confié les missions de conseil, d'information et d'animation à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest-Essonne (ALEC). En 2020, 429 personnes (+5% par rapport à 2019) ont été renseignées. 17 animations ont aussi permis de sensibiliser 270 autres habitants.

Action 13 du PCAET
Programme de Rénovation des Immeubles de Copropriété en France (RECIF)

Un programme spécifique de sensibilisation des copropriétés à la rénovation énergétique, nommé RECIF, a été mené par l'ALEC. Il a permis de toucher 62 copropriétés parmi lesquelles 14 ont été accompagnées de façon complète, du diagnostic initial à la réalisation de travaux performants.

Action 97 du PCAET
Lancement du projet européen HESTIA

En novembre 2020, l'agglomération a été lauréate d'un appel à projets européen avec notamment EDF R&D. L'objectif est de développer des services permettant aux habitants de mieux connaître et gérer leurs consommations d'énergie de façon à pouvoir faire mieux correspondre leurs moments de consommations avec la disponibilité en énergie peu carbonée. L'expérimentation est menée avec les habitants du quartier Camille Claudel à Palaiseau.

Action 107 du PCAET
Projet de recherche Paris-Saclay Energies

L'agglomération poursuit son projet Paris-Saclay Energy (PSE) aux côtés de l'Institut de Recherche Technologique SystemX, d'EDF R&D et de CosmoTech. Il s'agit de modéliser les réseaux énergétiques locaux, à partir des données de divers partenaires, afin d'obtenir une vision cartographique de l'alimentation en énergie et des consommations des bâtiments pour connaître leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre. Cet outil sera à terme une aide à la décision pour la planification énergétique locale, notamment en ce qui concerne le déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur.



Action 22 du PCAET
Batteries rechargées !

Déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. La Communauté d'agglomération a installé et exploite une première vague de 49 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur 20 communes. Les bornes permettent une recharge dite rapide, en 22 kW et sont inter-opérables, donc utilisables avec les badges de la plupart des opérateurs de mobilité, en France et en Europe, ainsi qu'avec un badge Paris-Saclay ou une carte bancaire.



Action 113 du PCAET
Plan agglo éco-responsable



L'agglo a élaboré son plan éco-responsable, feuille de route de la collectivité pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et autres impacts sur l'environnement générés par ses activités (impression de documents, déplacements des agents, restauration, etc.). En 2020, plusieurs actions ont été mises en place : remplacement de la vaisselle jetable par de la vaisselle durable, lancement du plan de mobilité, renforcement des clauses environnementales dans les marchés publics,…

Action 122
Évaluation du PCAET

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation du PCAET, le service transition énergétique a démarré l'élaboration d'une méthode de calcul et de suivi d'indicateurs reposant sur les échanges mutuels avec les autres services et les partenaires. La stratégie d'indicateurs se décline selon trois axes : l'avancée de l'action, les indicateurs de résultats et les indicateurs d'impact.

Action 121
Labellisation Cit'ergie®

La politique climat-air-énergie de l'agglomération est labellisé Cap Citergie depuis novembre 2019. Cette labellisation européenne démontre l'ambition portée par le territoire en matière de climat, de qualité de l'air et de réduction des consommations d'énergie et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.
En 2020, lors de sa visite annuelle le conseiller Cit'ergie®, a salué l'avancement des nombreuses actions mises en place par l'agglomération (plan agglo responsable, mobilités, plan vélo, défi «famille zéro déchets», déploiement des bornes de recharges de véhicules électriques, etc.)

Action 126 du PCAET
Collecte des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Grâce à un programme de rénovation de l'éclairage public de 7 communes sur 6 ans (2014 à 2020), des économies d'énergie ont pu être générées. Ces économies ont été valorisées par le mécanisme des certificats d'économie d'énergie (CEE), générant une recette de près de 50 000 €.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Renégociation du contrat de concession pour l'électricité avec ENEDIS

L'agglomération exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 13 de ses communes. A ce titre, elle a lancé en 2019 la renégociation de son contrat de concession avec ENEDIS afin de prendre en compte la transition énergétique à l'œuvre sur le territoire. L'année 2020 a permis d'aboutir à un diagnostic partagé et d'engager les négociations sur les investissements à réaliser et les objectifs à viser.



Action 124 Plan Climat
Les communes s'engagent

Plusieurs actions du Plan Climat relèvent en partie de compétences et prérogatives communales dont la plupart ont déjà entrepris de nombreuses actions : rénovation des bâtiments, extinction nocturne de l'éclairage public, création d'éco-quartier, animation auprès des scolaires, etc.

La mise en œuvre de chartes communales air-énergie-climat permet de valoriser cette implication des communes, partenaires indispensables du Plan Climat, et de les appuyer dans leurs actions. Chaque commune a ainsi pu être accompagnée pour élaborer sa charte d'engagement communale. 4 communes (Longjumeau, Marcoussis, Nozay, Villebon-sur-Yvette) ont adopté leur charte communale en 2020, Gif-sur-Yvette dès 2019 et une quinzaine d'autres se sont investies dans la démarche.

Promouvoir LA **BIODIVERSITÉ**

À travers les différentes initiatives qu'elle soutient, l'agglomération ambitionne de faire de la préservation de l'environnement un enjeu partagé par le plus grand nombre.

Participation à la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)

Les Rando'durables : en raison de la situation sanitaire, les Rando'durables ont été reportées du 18 septembre au 8 octobre 2020, à l'occasion de la SEDD. 1 500 randonneurs ont participé aux 60 randonnées et visites découverte organisées sur l'ensemble du territoire.

Les Assises nationales de la biodiversité : la 10e édition s'est tenue au Palais des Congrès Paris-Saclay à Massy du 7 au 9 octobre 2020. Rendez-vous annuel des acteurs territoriaux engagés dans la préservation de la biodiversité, 2 200 professionnels, ont été accueillis sur le site et stand de l'agglomération.

57 CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES

ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE « DÉCOUVRONS ET ACCUEILLONS LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE »

Sensibiliser les écoliers

Durant l'année scolaire 2019-2020, 57 classes des écoles primaires du territoire ont bénéficié du programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école », mené en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : réalisation d'inventaire de la biodiversité au sein des écoles, aménagement de nichoirs, mangeoires, abris…



Atlas de la biodiversité intercommunal, c'est parti !

Largement financée grâce aux subventions de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre d'un appel à projet et de la Région Île-de-France, l'Atlas sera un outil opérationnel précieux à tous les acteurs et décideurs de Paris-Saclay : anticipation des enjeux dans les projets d'aménagement, gestion des espaces publics et privés, restauration des continuités écologiques du territoire. Lancé en décembre 2020, le projet fera l'objet d'un large travail collaboratif. Il a pour objectif d'aboutir à un plan d'actions fin 2022.

Subventions et fonds de soutien

En 2020, l'agglomération poursuit son soutien aux différents partenaires dans leurs actions de préservation de la biodiversité :

Agence régionale de la Biodiversité Île-de-France pour la mise en place et la gestion d'un système d'observation des écosystèmes et de leur évolution en termes de biodiversité, de ressources naturelles et géologiques, de patrimoine naturel et d'impact du changement climatique pour l'ensemble du territoire d'Île-de-France. Un représentant de l'agglomération a été désigné au sein du comité de partenaires.

Association des Amis de la Ferme du Bel Air de Villiers-le-Bâcle pour ses actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

Fonds de soutien aux projets « développement durable » : 15 projets « développement durable » portés par les communes ont été soutenus par l'agglomération.



Préserver NOTRE **CADRE DE VIE**

Avec 60% d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération offre à ses habitants un environnement exceptionnel, élément phare de son attractivité.



Adhésions renouvelées à Airparif et Bruitparif

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de mesure de la qualité de l'air et du PCAET, tous deux inscrits dans le Projet de territoire, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a renouvelé son adhésion à l'association Airparif. Observatoire du bruit, créé à l'initiative de la Région Île-de-France, Bruitparif contribue à la préservation de l'environnement sonore et à la lutte contre le bruit en Île-de-France. C'est un lieu de concertation fédérant les principaux acteurs de la lutte contre le bruit.

Élaboration des cartes stratégiques du bruit

A la suite de l'adoption du Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement par le Conseil communautaire du 18 décembre 2019, une consultation du public a été organisée du 19 octobre au 19 décembre 2020.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE







COLLECTE-ET TRAITE-MENT DES DÉCHETS

En charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, l'agglomération gère directement la collecte des déchets pour 8 communes : Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Wissous et Verrières-le-Buisson.
Pour les 19 autres, cette mission est déléguée au SIOM.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Réduire ses déchets



Action 64 du Plan climat
Collecte et recyclage des téléphones usagés

En partenariat avec Orange et les communes, l'agglo a déployé des points de collecte de téléphones usagés, gérés par les communes. Les téléphones sont reconditionnés dans des entreprises d'insertion où certains de leurs composants sont réutilisés. Cela permet de contribuer à l'économie circulaire et de créer des emplois pour la chaîne de collecte, tri et reconditionnement, gérée par Emmaüs International. 564 téléphones ont été récupérés en 2020.

32%

DE DÉCHETS EN MOINS PAR FAMILLES ACCOMPAGNÉES LORS DU DÉFI ZÉRO DÉCHETS

Action 78 du Plan Climat
Lancement du plan compostage

En moyenne, un habitant produit 70 kg par an de bio déchets qui au lieu d'être incinérés, pourraient être compostés et donner vie à une excellente matière fertilisante. Lancé à l'automne 2020, le plan compostage a pour vocation d'inciter les habitants à réduire la production d'ordures ménagères résiduelles. En 2020, 171 foyers ont été formés au lombricompostage. 96 composteurs et 34 lombricomposteurs ont été distribués.

Action 68 du Plan climat
Défi zéro déchet

La Communauté d'agglomération, avec l'association OSE, a lancé le premier Défi zéro déchet en 2019. 8 foyers ont été accompagnés, d'octobre 2019 à juin 2020, pour relever le défi : réduire leurs déchets de 20 à 30 % et réaliser de véritables économies sur leurs dépenses courantes.

Après six mois d'ateliers et de mise en œuvre, nos foyers ont réussi à réduire de 32% leur production de déchet et ce malgré une partie du défi confiné. Pour l'édition 2020/2021, 21 foyers sont accompagnés.

4 composteurs collectifs sont prévus dans des résidences du territoire. (Mise en place 2021.)



EAU POTABLE ET RÉSEAUX HYDRAULIQUES

L'agglomération est en charge de la distribution de l'eau potable pour l'ensemble des communes depuis le 1er janvier 2017. Elle délègue cette mission aux entreprises Suez et Saur, par le biais de contrats de Délégation de Service Public (DSP) pour 22 communes et au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), pour les 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wissous.

La collecte des eaux usées et pluviales est assurée par l'agglomération sur les 27 communes depuis le 1er janvier 2020. Elle exerce la compétence en DSP sur 16 communes : 3 avec Veolia (Vauhallan, Igny, Massy) et 13 avec Suez. La compétence est exercée en régie pour 11 communes : Champlan, Chilly-Mazarin, Gometz-la-Ville, La Ville du Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle.

Optimiser
LE SERVICE DE **DISTRIBUTION D'EAU**

Sécuriser le service

Programme de sécurisation des ouvrages de stockage d'alimentation en eau potable 2020-2021 du contrat DSP 10 (concerne 10 communes : Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, La Ville du Bois, Linas, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Orsay, Villejust).

Déploiement du plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau pour les ouvrages d'eau potable du contrat DSP 10.

Contenir les coûts

Déploiement de compteurs intelligents à télérelève qui permettent un suivi de la consommation par l'usager.

Déploiement des compteurs périmétriques pour permettre le comptage des volumes entrants / sortants et déterminer le rendement de réseau.



Programmer et entretenir
LE **RÉSEAU**



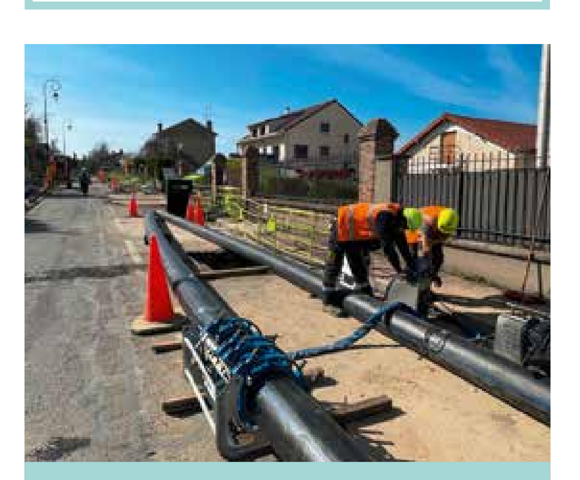
Entretenir le réseau d'assainissement

En 2020, des études préparatoires ont été menées pour :

- **la réhabilitation des réseaux** sur les communes de Champlan (Jaurès, gare, Marcots), Chilly-Mazarin, Saint-Aubin (place Dame Suzanne) et Villebon-sur-Yvette (Maraîchers).
- **la création d'une station anti-crue** à Épinay-sur-Orge.
- **la création de nouveaux collecteurs d'eaux usées et pluviales** à Ballainvilliers (Normande).
- **le dévoiement des réseaux d'assainissement** du parking de l'hôtel de ville de Massy : travaux préalables à l'implantation de la ligne 18 du Grand Paris Express.
- **l'extension du réseau d'eaux usées** à Marcoussis en prévision de la construction de nouveaux logements (secteur Ronce).
- **le réaménagement du réseau d'assainissement** des eaux pluviales à Linas.

Entretenir le réseau d'alimentation en eau potable

- **Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable** dans le cadre de la Ligne 18 à Saclay.
- **Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable** à Nozay et à Gif-sur-Yvette : les travaux ont permis la modernisation du réseau, le renforcement incendie et l'amélioration du rendement réseau.



Schémas directeurs d'alimentation en eau potable / Schémas directeurs d'assainissement

Ils visent à programmer les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable pour les 10 à 15 années à venir.

POLITIQUE DE LA VILLE ET ACTION SOCIALE



La solidarité entre les communes et entre les individus est l'une des valeurs socles portée par l'agglomération. Elle se traduit par une politique de cohésion territoriale, s'appuyant sur la politique de la ville, l'action sociale, la santé et une offre culturelle et sportive accessible à tous. Réduire les inégalités sociales et territoriales, accompagner les populations fragiles, assurer un maillage équilibré de l'offre de santé, tout comme réunir les habitants autour de rendez-vous fédérateurs, permet de créer du lien et de rassembler autour de valeurs partagées.

RENFORCER *la cohésion sociale*

Favoriser l'accès à l'éducation, l'emploi, au logement ou encore au droit, améliorer le cadre de vie, c'est permettre à chaque habitant de profiter du formidable potentiel qu'offre le territoire.



L'accès au droit

Située aux Ulis, la Maison de Justice et de Droit (MJD) garantit aux citoyens un accès gratuit aux modes alternatifs de règlement des litiges quotidiens. En 2020, 11 538 personnes se sont tournées vers la MJD pour obtenir des conseils ou des renseignements dans une diversité de domaine du droit (travail, famille, étrangers, consommation, logement). 407 permanences juridiques offrant un service professionnel, gratuit et confidentiel ont été honorées.

11 538 PERSONNES CONSEILLÉES PAR LA MJD EN 2020

Projet de renouvellement urbain La Rocade / Bel Air de Longjumeau

Ce projet de quartier Politique de la Ville à Longjumeau est mené en partenariat avec la commune et le bailleur Essonne Habitat. Il concerne environ 900 logements sociaux et 2 600 habitants. Une étude commerce a été lancée par l'agglomération afin d'élaborer les potentiels scénarios d'offre commerciale dans le quartier Rocade Bel Air en cohérence avec le développement de la ville et de l'agglomération. La convention pluriannuelle est en finalisation notamment budgétaire, technique et gouvernance. Cette convention devra être signée deuxième semestre 2021.

POLITIQUE DE LA VILLE ET ACTION SOCIALE

Contrat Local de Santé (2019-2020)

Le 7 novembre 2018, le bureau communautaire a décidé de s'engager dans l'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) en direction d'un public cible, les jeunes et les étudiants. Le CLS a fait l'objet en 2020 d'un diagnostic approfondi. Des groupes de travail autour de thématiques prioritaires notamment la prévention et la promotion de la santé, l'offre et le recours aux soins des étudiants ont permis de finaliser le document contractuel. Comme le contrat de ville, ce document passera au conseil communautaire au deuxième semestre 2021 avant signature.

Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

Le CLSM est une plateforme de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique et les acteurs médico-sociaux d'un territoire. En 2020, un travail de diagnostic de la situation en santé mentale sur les 12 communes relevant du secteur de psychiatrie adulte de l'Établissement de santé publique Barthélemy Durand a été amorcé et a permis de dégager des priorités d'actions des constats relevés par les différents acteurs. Le document "Diagnostic - Préconisations - Actions" passera au conseil communautaire au deuxième semestre 2021, pour une signature en septembre juin 2021.



RÉPONDRE AU *besoin de logements*

La communauté d'agglomération est garante d'une urbanisation maîtrisée et d'une répartition équilibrée des constructions de nouveaux logements. C'est ainsi qu'elle accompagne le développement du territoire et répond aux besoins des habitants. Elle doit aussi être en mesure d'offrir un habitat adapté à chacun.

3 300 LOGEMENTS RÉNOVÉS SUR 6 ANS (2019/2024)



Programme intercommunal de l'habitat 2019-2024

Ce document, adopté en 2019, fixe pour 6 ans, les enjeux, les objectifs et les projets pour répondre aux différents besoins sur le territoire. Dès septembre 2020, les premières actions ont été lancées : accompagnement des communes pour les opérations de construction de logements, OPAH 2e édition…). Un calendrier opérationnel pour les autres actions a été validé : Conférence Intercommunale de Logements (CIL), guichet unique de rénovation énergétique, programmation de logements jeunes et étudiants.



Opération d'amélioration de l'Habitat (OPAH)

La continuité et la pérennisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025 a été décidée par l'agglomération avec l'appui de l'État. Elle permet d'accompagner et de soutenir le développement territorial en évitant le décrochage du parc privé par rapport à l'offre neuve et en permettant sa « remise à niveau ». De 2015 à 2020, plus de 1 864 logements ont bénéficié d'aides à la rénovation notamment liée à l'amélioration de la performance énergétique. Le dispositif OPAH affiche des résultats qui montrent l'opportunité de l'aide apportée aux personnes sur des travaux liés à la précarité énergétique et à l'adaptabilité des logements (Autonomie, Handicap, vieillesse…). Sur la période 2020-2025, l'objectif est d'offrir à plus de 3 300 propriétaires des aides à la rénovation.

Conférence intercommunale de logements (CIL)

La CIL est chargée d'élaborer les orientations en matière d'attributions, formalisées dans un document-cadre.
Un bureau d'études a été missionné pour réaliser le diagnostic de peuplement du parc social, assister l'agglomération dans le processus d'installation de la Conférence Intercommunale de Logement et la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).



Faciliter la construction de logements sociaux

Pour aider à la construction de logements sociaux, l'agglomération a mis en place un dispositif de surcharge foncière, qui permet aux bailleurs sociaux de recevoir un soutien financier de 1 000 euros par logement. 420 logements ont bénéficié de ce dispositif en 2020.

Accueil des gens du voyage

La communauté d'agglomération gère 8 aires d'accueil sur 8 communes qui offrent plus de 180 places de stationnement. Au regard du schéma départemental des gens du voyage, la communauté d'agglomération s'est engagée pour répondre globalement aux obligations d'accueil des gens du voyage sur la période 2020-2026 (terrains familiaux, aire d'accueil grand passage de 150 places et aire d'accueil temporaire de 50 places). À court terme, l'agglomération a préconisé des travaux pour améliorer les conditions d'accueil sur les 8 aires d'accueil permanentes.



Améliorer la vie DANS LES **QUARTIERS PRIORITAIRES**

L'agglomération coordonne la mise en œuvre des démarches de développement local et de cohésion sociale dans les quartiers prioritaires, dans le cadre des contrats de ville. Elle se mobilise aussi aux côtés de ses partenaires et des habitants.

Animation des conseils citoyens

Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, les conseils citoyens dans les quartiers prioritaires permettent la participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers, dans l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville. La crise sanitaire a freiné cette démarche de démocratie participative. Néanmoins, les conseils citoyens des Ulis et de Longjumeau ont continué à contribuer à la programmation politique de la ville ou au projet urbain lié à la rocade bel Air de Longjumeau.

Mise en œuvre du protocole d'engagement renforcés et réciproques 2019-2022 (PERR)

La circulaire du 22 janvier 2019 prévoyait la rénovation des contrats de ville qui traduit, au niveau local, la mobilisation de l'État, de l'agglomération, des villes et de chacun des partenaires au bénéfice des habitants des quartiers, et ce, au travers d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR). Les contrats de villes concernent les villes de Massy, Palaiseau, Les Ulis et Longjumeau. Ce protocole a été signé en 2020. Il élabore, accompagne, valide les actions annuelles de la politique de la ville au travers de la programmation et des dispositifs tels que les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, les projets de réussite éducative, le Plan local d'insertion professionnelle…



Nos Quartiers ont du Talent (NQT)

L'agglomération est adhérente de l'association Nos Quartiers ont des Talents. Un partenariat qui contribue à la lutte contre l'inégalité des chances, tout en renforçant le lien entre entreprises, enseignement supérieur et habitants. En 2020, 104 jeunes diplômés du territoire ont bénéficié du dispositif d'accompagnement et de mise en relation avec des marraines/parrains d'entreprises locales.

Mise en œuvre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

Suivi de la mise en œuvre de la GUSP sur la commune des Ulis.

POLITIQUE DE LA VILLE ET ACTION SOCIALE

Informer, prévenir, sensibiliser

Favoriser le vivre ensemble passe aussi par l'information et la prévention.

Les Semaines d'information sur la santé mentale

En raison de la crise sanitaire, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) de 2020, qui avaient comme thématique la santé mentale et les discriminations, ont été annulées. La journée mondiale de la santé mentale a donc été l'occasion de débattre autour de cette même thématique et de faire le lien avec les conséquences de la crise sanitaire sur la santé mentale. Une table ronde a réuni le 8 octobre 2020 à l'opéra de Massy et en vidéo live, plusieurs experts et professionnels qui ont donné leur point de vue et leur éclairage sur cette thématique selon leurs domaines. Le public a également été associé.

Sensibilisation des acteurs de proximité à la santé mentale

L'action de sensibilisation à la santé mentale a été organisée en 2020 à l'attention des bailleurs sociaux confrontés à cette problématique dans le cadre de leurs fonctions. Cette action organisée le 23 octobre 2020 à l'agglomération, en collaboration avec le centre ressource sur les troubles psychiques en Île-de-France et l'Unité de Crise et de Liaison Intersectorielle (UCLI) a permis de définir les impacts des troubles psychiques, d'aider les professionnels présents à mieux accompagner les locataires en souffrance, et de construire un réseau de personnes ressources à contacter en cas de difficultés.

Prévention spécialisée

Partenariat avec le Conseil départemental de l'Essonne et les clubs de prévention spécialisés du territoire pour la mise en œuvre des actions et dispositifs de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles sur le territoire des communes incluses dans la géographie prioritaire. 12 communes bénéficient de ce dispositif : Massy, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Villejust, Villebon-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Orsay, Saclay, Marcoussis, Palaiseau, La Ville du Bois et Igny. En 2020, un avenant à la convention avec le département de l'Essonne et les deux clubs de prévention, AAPISE, Alliance Prévention, a été validé afin d'élaborer en 2021, une offre qui participe à la prévention et sauvegarde de l'enfance et des adolescents sur le territoire.



CULTURE, TOURISME ET SPORT

L'agglomération gère un réseau de 15 médiathèques et 7 conservatoires intercommunaux ainsi qu'un centre aquatique. Elle organise tout au long de l'année, des animations, ateliers, concerts, spectacles qui participent à l'attractivité du territoire.

FÉDÉRER UN *réseau d'établissements culturels*

CONFINEMENT 2020

+136 %
D'USAGE DES
RESSOURCES NUMÉRIQUES
DU PORTAIL DES MÉDIATHÈQUES

Réseau des médiathèques

L'agglomération gère un réseau de 15 médiathèques (inscription gratuite, carte unique, catalogue commun) qui proposent un accès pour tous aux contenus culturels, des lieux de sociabilité et d'échanges et diverses actions culturelles (cafés littéraires, lectures pour enfants, initiations au numérique…). Les médiathèques comptabilisent plus de 30 000 abonnés en 2020 et ont assuré plus de 540 000 prêts de documents.
Associées à l'Université Paris-Saclay, les médiathèques ont proposé du 8 au 18 janvier un programme d'actions communes sur le thème de la dystopie. Ce partenariat vise à mutualiser les publics, sensibiliser à la lecture, et accroître la visibilité des offres culturelles des institutions engagées.
Afin de poursuivre son activité durant la crise sanitaire, les médiathèques ont développé dès le mois de mai 2020, un système de clik and collect permettant aux usagers d'emprunter des documents dans le respect des règles sanitaires. Toujours pour maintenir le lien, les médiathèques ont organisé de nombreuses animations en distance et via les réseaux sociaux.



Réseau des conservatoires

Les 7 conservatoires intercommunaux sont ouverts à tous les habitants du territoire. Chacun avec ses spécificités contribue à proposer une large offre d'activités (70 disciplines). Pour l'année 2019 - 2020, 3 520 élèves étaient inscrits en musique, danse, théâtre et arts-plastiques. De plus, de nombreuses classes ont pu bénéficier d'une action ponctuelle sur l'année, même si les interventions en milieu scolaire ont été directement impactées par la crise sanitaire.

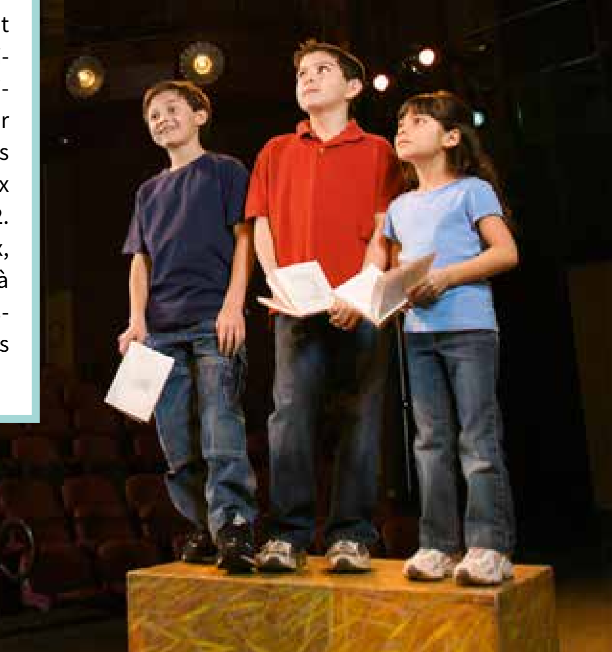


GESTION DE CRISE

30 000
PRÊTS EN CLICK AND COLLECT
DE MAI À DÉCEMBRE 2020

Classes à Horaires Aménagés (CHA)

L'agglomération et ses conservatoires, en partenariat avec l'Éducation Nationale, proposent 6 Classes à Horaires Aménagés (CHA) aux habitants du territoire. Ces classes offrent la possibilité de suivre des activités approfondies sur le temps scolaire, tout en suivant le cursus classique. Deux d'entre elles sont dédiées aux Arts de la scène pour des élèves de CM1 et CM2. Les élèves de la 6e à la 3e peuvent, quant à eux, intégrer des classes dédiées à la musique, à la danse ou à la découverte de plusieurs disciplines. 120 élèves ont pu bénéficier de ces classes CHA à la rentrée 2020 / 2021.



Animer LE TERRITOIRE

Facteur d'attractivité, l'offre culturelle a vocation à être accessible au plus grand nombre d'habitants. L'objectif est aussi de proposer des activités et des événements qui nous rassemblent, qui portent des valeurs communes et font rayonner le territoire.

Mois du film documentaire

Ce rendez-vous annuel, organisé par les médiathèques, est l'occasion pour le public de découvrir des œuvres originales et primées, et également d'échanger avec les réalisateurs ou des spécialistes de sujets d'actualité. Le Mois du film documentaire s'est déroulé du 6 au 29 novembre 2020 sur une dizaine de sites de l'agglomération, avec près de 15 projections, suivies de débats.

Prix du livre scientifique

Organisé avec l'association S[cube], ce prix est l'occasion de faire découvrir des ouvrages de vulgarisation scientifique à destination des adultes et du jeune public, et d'en assurer la médiation tout au long de l'année. En raison de la crise épidémique les actions et la rencontre avec les auteurs n'ont pu avoir lieu.



Clics et Déclic / mois du numérique

Organisé par le réseau des médiathèques Paris-Saclay, Clics et Déclic a offert un ensemble de rendez-vous tout public autour de la culture numérique, allant des jeux vidéo à la réalité virtuelle en passant par la programmation. Réparties sur 10 sites, du 22 janvier au 8 février 2020, ils étaient animés par les médiathécaires, à la pointe et très motivés pour transmettre leur passion.

3 000 SPECTATEURS

POUR L'ÉDITION 2020 DU FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE, ENCORE LES BEAUX JOURS

Festival des arts de la rue : Encore les beaux jours

6 jours de spectacles de rue gratuits, 30 représentations dans 18 villes, une fanfare itinérante, le Festival des arts de la rue « Encore les beaux jours », organisé avec l'association Animakt, du 15 au 20 septembre 2020, a investi les écoles, les places de marché et les fermes, en soirée. Et pour fêter les journées européennes du patrimoine, le Festival s'est déplacé dans des lieux insolites, durant le week-end du 19 et 20 septembre. 4 parcours de spectacles ont été proposés pour aller d'un spectacle à l'autre.



Fête de la Science

Manifestation nationale, la Fête de la science prend chaque année une dimension particulière à Paris-Saclay. L'agglomération a soutenu 11 projets portés par les communes et les établissements et organismes scientifiques du territoire.

Concert du Nouvel An

L'année a débuté avec les traditionnels concerts symphoniques du Nouvel An, le 1er janvier. Organisés avec l'Orchestre de l'Opéra de Massy, trois concerts gratuits ont réuni 2 211 spectateurs à l'Opéra de Massy, au théâtre de Longjumeau et à l'espace culturel Boris Vian aux Ulis.

Soutenir LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération gère le centre aquatique « La Vague », le 1er équipement intercommunal construit sur le Plateau de Saclay (2014). Elle est par ailleurs, à l'initiative d'un évènement sportif fédérateur, le Tour Paris-Saclay en VTT. Le territoire est aussi labellisé « Terre de jeux », une occasion de valoriser nos équipements sportifs, nos associations ainsi que nos futurs champions.

Tour Paris-Saclay en VTT (TPS)

L'édition 2020 de cet événement sportif, festif et convivial, a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Centre aquatique La Vague

Le centre aquatique intercommunal « La Vague » géré par l'UCPA, a recensé en 2020 environ 110 00 entrées annuelles (grand public, groupes scolaires et associations inclus). La certification «Qualicert» a été renouvelée pour la 4e année consécutive, affirmant ainsi la qualité du service proposé dans cet équipement phare du territoire.





Label Terre de Jeux

En 2019, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a été officiellement labélisée «Terre de Jeux», dispositif déployé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. En 2020, l'agglomération s'est constituée chef de file pour porter la candidature de deux centres de préparation aux Jeux : le Centre National de Rugby à Marcoussis, propriété de la Fédération française de Rugby et le Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette, propriété de la Fédération française de Judo. En octobre 2020, les deux équipements ont officiellement été retenus pour être centres de préparation aux jeux et accueilleront des délégations étrangères d'ici 2024.





Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette



Centre National de Rugby de Marcoussis (CNR)



NUMÉRIQUE

Infrastructures, services et usages : le numérique est un potentiel précieux, si ce n'est incontournable, pour les usagers comme pour l'action publique. L'agglo déploie une offre allant de la fibre au développement d'outils en open data en passant par les applis d'usage quotidien. Objectif : replacer le numérique au service de l'action publique.

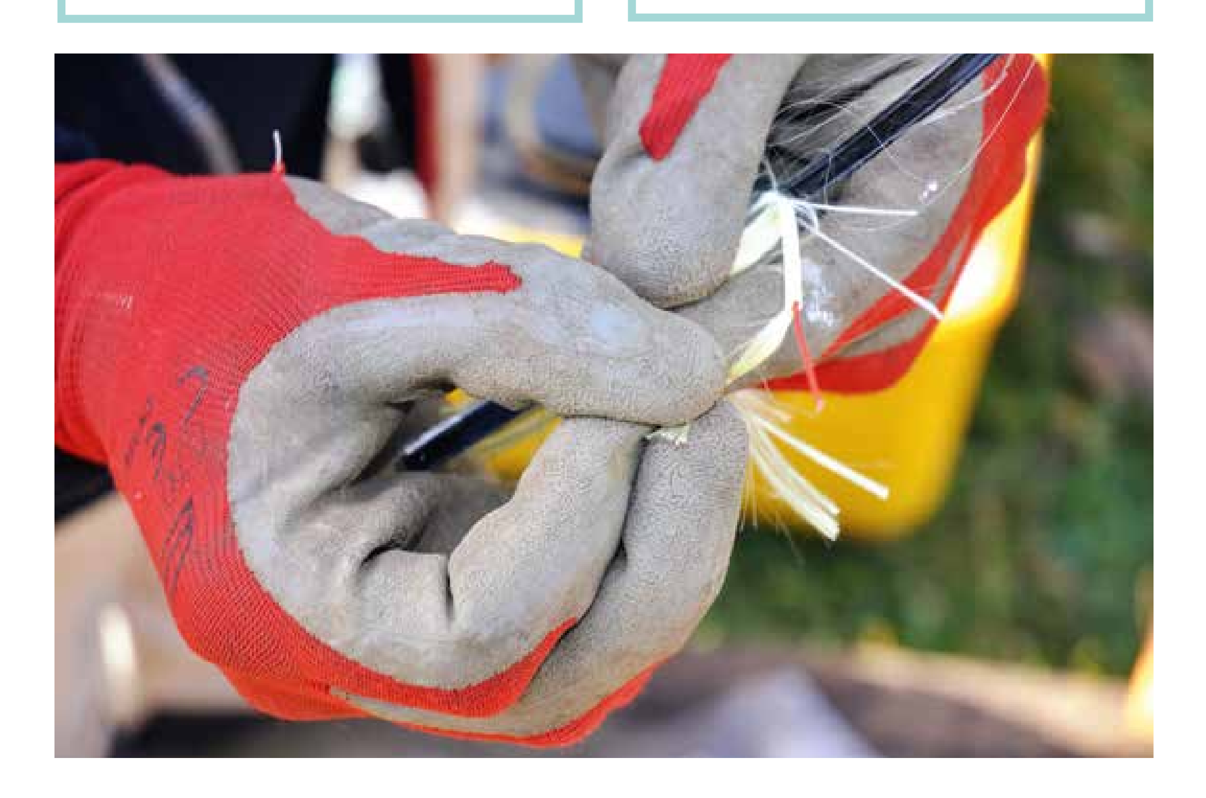
Déployer LES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES

Fibre : favoriser l'arrivée de nouveaux opérateurs

L'année 2020 a vu l'arrivée de nouveaux opérateurs de service sur le territoire : Bouygues Telecom et SFR, sur les villes à l'ouest (réseau CAPS THD) à l'automne 2020 et Orange, SFR et Bouygues Telecom sur les villes à l'est (réseau Sipperec/Covage, à la fin de l'été 2020). Au mois de décembre 2020, 54 153 logements étaient éligibles à la fibre sur le territoire, et 20 407 avaient souscrit un abonnement.

Mise en place d'infrastructures numériques (Internet des objets)

Installation de capteurs permettant d'optimiser les interventions des services techniques (alerte inondation, neige, prévention et déviations, etc.). Après quelques mois de tests, les premiers services ont pu être mis en place début 2021.



Développer LES SERVICES ET LES USAGES NUMERIQUES

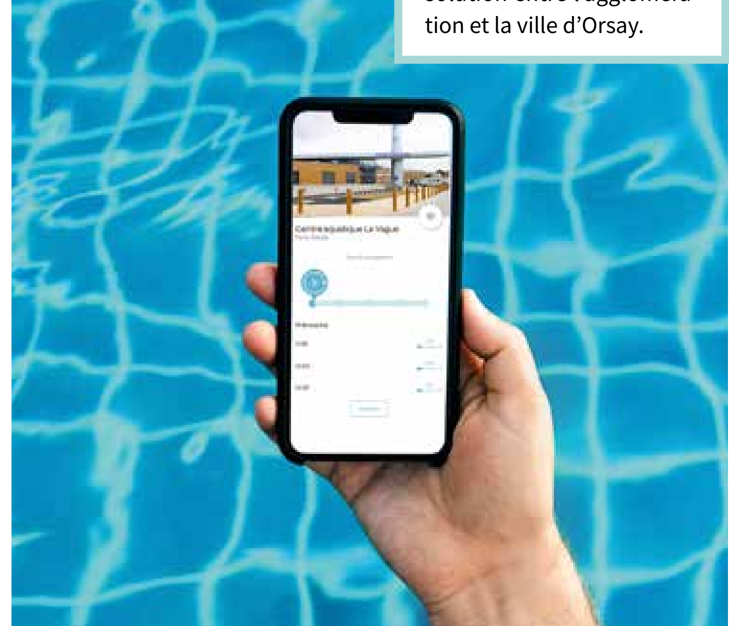


250 PERSONNES

AU COURS DE L'ÉTÉ 2020, ONT UTILISÉ QUOTIDIENNEMENT L'APPLICATION «AFFLUENCE»

Mise en place d'une application de mesure d'affluence

Une application qui indique en temps réel le taux d'occupation des bassins de la piscine intercommunale "La Vague" a été mise en place en 2019. Dans le cadre de la crise sanitaire, la commune d'Orsay a acquis cette solution pour le stade nautique et une réflexion est lancée pour la mutualisation de la solution entre l'agglomération et la ville d'Orsay.



Gestion de la crise : intégration de données sur la plateforme « ça reste ouvert »

Intégration et mises à jour de données du territoire sur la plateforme « ça reste ouvert ». Elle a permis aux usagers d'éviter les déplacements infructueux durant la crise sanitaire et de limiter ainsi le risque de contagion. Les commerces qui sont restés ouverts pendant le 1er confinement 2020 ont pu être localisés par le grand public (coordonnées, horaires d'ouverture, possibilité de livraison, de click and collect,...)

Nouveau portail open data

Mise en place de data visualisation sur des indicateurs clés (Waze, Affluence...) pouvant être diffusés et qui ont vocation à être librement accessibles et réutilisables.

Mise en place d'un atlas cartographique

En 2020, un atlas de 70 cartes a été créé, dont une quinzaine illustrant les compétences de l'agglomération utilisées en interne (élus, agents…). Par ailleurs, une cartothèque de 134 cartes en ligne est accessible depuis le site de l'agglomération.

Collecte des données via l'application Geovelo

À la manière d'un GPS de voiture, ce calculateur d'itinéraires dédié au vélo est spécialement conçu pour les cyclistes afin de faciliter leurs déplacements dans les milieux urbains. L'agglomération a passé un partenariat avec l'application Geovelo afin d'obtenir les données et connaitre les déplacements cyclistes sur le territoire et travailler à leur amélioration.



Mise en place d'un observatoire économique et fiscal

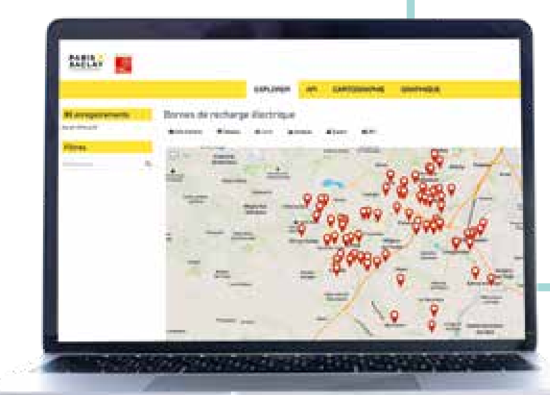
En partenariat avec la Banque Publique d'Investissement (BPI). Développement d'un module spécifique « impact crise » qui optimise les conséquences de la crise en adaptant les aides et dispositifs à mettre en place. L'observatoire a été récompensé par 2 labels valorisant l'innovation territoriale et le numérique : labels des Interconnectés, en février 2020 et label Territorial en décembre 2020.

Création d'une carte interactive INSEE

Cette carte interactive présente les résultats complets du recensement INSEE 2017, à l'échelle de la commune. Elle permet d'avoir une vision complète et précise des indicateurs clés du territoire en matière de population, d'économie, d'emploi, etc.

Création de cartes interactives

Tracés des pistes cyclables, parcs de stationnement vélos, lieux de réparation de vélos, points de départs d'évènements sportifs, de randonnées, lieux remarquables, recensements INSEE, THD opérateurs, tests d'éligibilité à la fibre, parcs d'activités économiques, tiers lieux, incubateurs, etc. En 2020, en pleine crise COVID, l'agglomération a diffusé au printemps une carte des commerces ouverts, une carte des pistes cyclables temporaires et enfin une carte Très haut débit permettant de connaitre l'éligibilité d'une adresse à la fibre. Ces outils sont utilisés par les services de l'agglo pour gérer les dossiers d'urbanisme, la gestion du réseau d'assainissement, les espaces verts et la gestion des espaces publics.



Développer LES **PARTENARIATS** DANS L'INNOVATION



Partenariat Chaire Anthropolis mobilités du Futur (2019-2022)

Avec Irt SystemX, l'Université Paris-Saclay (CentraleSupelec), EDF, Engie, Renault. L'objectif est d'anticiper les changements à venir sur les mobilités et de mettre en place des services répondant parfaitement aux spécificités du territoire en s'appuyant sur les innovations numériques.

Partenariat Paris-Saclay Énergie (2018-2021)

Avec IRT SystemX, EDF, Cosmotech. Construction d'une plateforme de planification énergétique territoriale et de pilotage multi énergies de bâtiments, afin de répondre aux objectifs du PCAET.

Création d'une application dédiée au tourisme local : X Plo

En 2020, l'agglomération, en lien avec une startup créée par un chercheur de l'IRT SystemX, a lancé le projet expérimental pour la création d'une application valorisant le tourisme local.

L'agglo, sélectionnée pour le programme « Intelligent Cities Challenge »

Il s'agit d'une nouvelle reconnaissance des actions innovantes développées autour du numérique et d'une opportunité pour accélérer les projets en cours autour de la transition écologique, le développement durable et la responsabilité sociétale (maMob, Anthropolis, Paris-Saclay Energy, Geovelo, market place, …)



MUTUALI-SATION DES SERVICES

Six services communs sont proposés par l'agglo aux communes membres. Un dispositif développé au service de l'efficacité de l'action publique et un levier dans la solidarité entre les communes et l'agglo. C'est également une réponse pragmatique aux contraintes budgétaires des collectivités en favorisant les économies d'échelle.

Développer LA MUTUALISATION

L'agglomération développe des dispositifs de mutualisation des services au profit des communes qui souhaitent y adhérer. L'objectif est d'exercer des compétences et donc des missions de service public à l'échelon le plus pertinent, en termes de prise en charge, d'organisation et de coût entre les communes et l'agglomération.

Instruction des autorisations d'urbanisme une équipe de 5 agents instruit les autorisations d'urbanisme pour 9 communes : Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel, Igny, Montlhéry, Nozay, Saint-Aubin, Saclay, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle. L'agglomération s'est équipée d'outils qui permettront une instruction dématérialisée à partir du 1er janvier 2022.

Santé au travail et prévention des risques professionnels : ce service composé de 2 conseillères en prévention des risques professionnels dont une spécialisée en psychologie du travail assiste et oriente les communes dans la définition et l'exécution de leur politique de prévention.

Ingénierie technique : ce service est composé de 7 agents aux compétences variées : ingénieurs, économe de flux, architecte, urbaniste…Cette équipe a pour objectif d'assister les communes sur leurs projets techniques de construction, réhabilitation ou rénovation.

Système d'informations : ce service composé de 12 agents intervient tout au long de l'année pour assister les communes dans la gestion de leur système d'informations : parc informatique, téléphoniques, logiciel,…

Finances volet fiscalité : un observatoire fiscal qui prend la forme d'un logiciel regroupant des informations relatives aux taxes des ménages ainsi que des composantes de la fiscalité économique permet aux communes de procéder à des analyses cartographiées, de croiser des fichiers d'impositions ou encore de croiser leurs données avec celles de l'agglomération.

Commande publique et conseil juridique : l'un des objectifs de ce service, composé de 2 juristes spécialisés, est de développer une stratégie d'achat afin de mutualiser certaines commandes pour réduire les coûts, limiter les risques, optimiser les délais et intégrer des clauses sociales et environnementales.

750 DOSSIERS D'URBANISME ONT ÉTÉ TRAITÉS EN 2020



150 INTERVENTIONS MENSUELLES EN MOYENNE, DE LA DSI DANS LES COMMUNES



SERVICES FONCTIONNELS



Les services fonctionnels accompagnent les services opérationnels dans leurs missions de service public. Ressources humaines, finances, communication, juridique, etc., autant de missions au service d'actions publiques efficientes et d'une collectivité saine.

Communication

Largement mobilisées en gestion de crise durant cette année 2020, les missions de communication ont été un support à l'information en temps réel des usagers, partenaires et agents de la collectivité : adaptation et création de supports dédiés, en interne et en externe.

INSTAGRAM
1 357 ABONNÉS (DÉC 2020)
+50% ABONNÉS
PAR RAPPORT À 2019

TWITTER
4 207 ABONNÉS (DÉC 2020)
+21% ABONNÉS
PAR RAPPORT À 2019

FACEBOOK
3 208 ABONNÉS (DÉC 2020)
+36% ABONNÉS
PAR RAPPORT À 2019

LINKEDIN
2 193 ABONNÉS (DÉC 2020)
+61% ABONNÉS
PAR RAPPORT À 2019



Instaurer une information en temps réel de l'adaptation des services

- **Création d'un Fil info COVID** sur le site Internet de l'agglo : continuité et modalités d'adaptation des services, partage des aides et dispositifs initiés en soutien aux acteurs économiques.
- **Création en interne** de plateformes d'échanges et de liens entre agents et services : groupes WhatsApp, Teams, newsletters internes, visioconférences, plénières distancielles. Objectif : prise en compte de l'isolement lié au télétravail et partage des actualités de l'agglo (suivi transversal des projets).
- **Partage** avec les référents communication des communes membres.

Réagir vite : créer des supports et procédures numériques

Création du site Internet cape-paris-saclay.com : réalisé en 1 mois pour la Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises créée par l'agglo. Un site serviciel, pratique et clair relayant tous les dispositifs d'aides, par catégorie d'acteur économique.

Mise en place de l'inscription en ligne pour les conservatoires

Création du compte Twitter @réseauEcoAgglo dédié aux entreprises et acteurs économiques.

Réalisation de Facebook Live et appui à la retransmission sur Youtube des instances communautaires.

Finances

Le budget primitif

Lors du Conseil communautaire du 18 décembre 2019, les élus ont voté **un budget équilibré en dépenses et en recettes**, pour un montant total de **334,4 millions d'euros,** dont 93 millions d'euros orientés vers l'investissement. Ce budget, comme les précédents, est axé vers la mise en œuvre des projets liés aux politiques publiques transférées, mais aussi vers le soutien aux actions communales. Ce budget a poursuivi la mise en œuvre du Projet de territoire et du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) de la Communauté d'agglomération : il comporte des enveloppes pour les compétences communautaires (transports, développement économique...), pour des compétences transférées (voiries, culture), mais aussi pour le soutien aux commues, en fonctionnement et en investissement.

BUDGET 2020
334,4 millions d'euros

Le compte administratif

En 2020, les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à 246,4 millions d'euros, tandis que les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 229,6 millions d'euros, soit une **épargne brute de 16,8 millions d'euros**. Les recettes fiscales constituent la principale ressource de fonctionnement. Cependant, deux tiers des recettes de fonctionnement perçues ne font que transiter par le budget de la CPS et sont reversées à l'échelon communal.

Concernant le volet investissement, **les recettes réelles s'élèvent à 52,5 millions d'euros**, dont plus de la moitié de recettes d'emprunts (53%). Les autres recettes sont constituées de remboursements de TVA et de subventions perçues (communes, département, région, etc.).

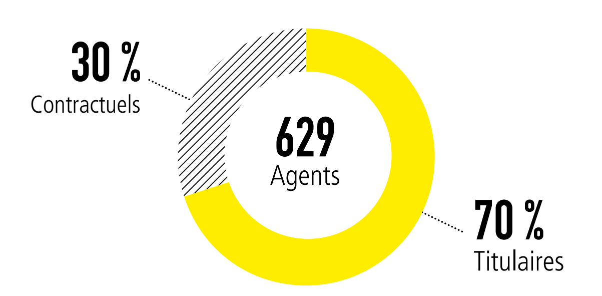
Les dépenses réelles d'investissement ont atteint 65,4 millions d'euros, dont 77% de dépenses d'équipements. Ces dépenses d'équipements sont liées : à la voirie, pour 21,3 millions d'euros, à la modernisation des parcs d'activités économiques, pour 9,7 millions d'euros, notamment à La Vigne aux Loups (Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau), et à Courtabœuf (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust), à la culture, pour 4,5 millions d'euros, notamment pour la construction du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Palaiseau.
La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a également soutenu l'investissement des communes, via son fonds de soutien à l'investissement communal (3,4 millions d'euros), et ainsi que les projets de mobilité sur le territoire.

28 millions d'euros ont été empruntés pour participer au financement de ces investissements. En tenant compte des dettes transférées par les communes à l'agglomération, l'endettement de l'agglo était de 118 millions d'euros au 31 décembre. En 2020, la capacité de désendettement de la Communauté d'agglomération était d'environ 7 années, en deçà des seuils d'alerte.

Les dépenses liées à la crise économique et sanitaire

L'agglomération a assuré la protection de ses agents, par l'acquisition de matériel sanitaire (masques, gel, parois, etc.) dès avril 2020.
Un abondement au fonds Résilience de 3 millions d'euros a été voté : il consiste en une avance remboursable aux entreprises du territoire, pour faire face à leurs difficultés de financement.
Une première tranche d'1 millions d'euros a été alloué à un dispositif d'aide aux loyers des commerçants et artisans fermés administrativement fin 2020 : il sera mobilisé en 2020 et 2021.

Ressources humaines



Répartition des statuts
au 31 octobre 2020

Organisation de formations mutualisées

Malgré la crise sanitaire et l'annulation de nombreuses formations, l'agglomération a organisé 25 actions de formation intracommunautaire, mêlant les agents des communes du territoire, principalement sur la thématique de l'hygiène et de la sécurité.

Activation du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique

Établi pour 3 ans, le plan d'actions s'articule autour de 4 objectifs :
1. **Évaluer**, **prévenir** et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
2. **Garantir l'égal accès** des **femmes** et des **hommes** aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique.
3. **Favoriser l'articulation** entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale.
4. **Prévenir et traiter les discriminations**, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes.

Adoption des lignes directrices de gestion (LDG)

Issues de l'article 30 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les lignes directrices de gestion (LDG) sont un outil structurant de la politique RH des collectivités.

Adoptées, ces orientations constituent une indication de la politique RH à mettre en place au cours des 3 prochaines années. Elles feront l'objet d'un approfondissement et seront complétées ou reconsidérées à l'aulne des enjeux qui apparaitront d'ici là.

- Élaborer une charte du télétravail,
- Mener une réflexion sur l'adaptation des rythmes de travail,
- Porter la dynamique managériale Paris-Saclay, développer la transversalité, l'intelligence collective et faire émerger une culture du travail en mode projet,
- Conduire le changement dans un environnement de plus en plus complexe,
- Accompagner l'emménagement dans les nouveaux locaux du siège,
- Créer le dossier numérique des agents avec une plateforme de demande en ligne depuis tout appareil,
- Développer la marque employeur « Paris-Saclay » afin de renforcer notre attractivité en matière de recrutements,
- Construire une communication interne moderne et inclusive,
- Développer les pratiques RH « durables » et « solidaires »,
- Développer la mutualisation,
- Prévenir et répondre à l'usure professionnelle par une politique de formation et de reconversion volontariste,
- Accroitre nos actions en faveur du handicap
- Développer les formes de collaborations apprenantes (apprentissage, stage…).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Document réalisé en interne / Direction de la communication
Crédits photos : Alain Beguerie, Communauté Paris-Saclay, Jean-Michel Molina, Lionel Antoni, Getty Images, Christophe Recoura Île-de-France mobilités, Vincent Colin, Isabelle Picarel, Société du Grand Paris / Benthem Crowel / Atelier Novembre.
Imprimerie : Desbouis Gresil imprimeur



21 rue Jean Rostand - CS 39562 - 91898 ORSAY CEDEX
01 69 35 60 60
www.paris-saclay.com